

**COMMUNE DE SORGUES**

**AMPLIATION**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le **vingt-huit septembre** à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 22 septembre 2022, se sont réunis à la Salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Stéphane GARCIA, Premier Adjoint.

Présents : Stéphane GARCIA, Sylviane FERRARO, Bernard RIGEADE, Dominique DESFOUR, Christelle PEPIN, Jacqueline DEVOS, Christian RIOU, Jean-François LAPORTE, Serge SOLER, Mireille PEREZ, Dominique ATTUEL, Thierry ROUX, Emmanuelle ROCA, Patricia COURTIER, Virginie BARRA, Cyrille GAILLARD, Clément CAMBIER, Sylvie CORDIER, Vanessa ONIC, Cindy CLOP, Alexandra PIEDRA, Manon REIG, Maxence RAIMONT-PLA, David BELLUCCI

Excusés : Gérard ENDERLIN

Absents :

Représentés par pouvoir : Thierry LAGNEAU, Pascale CHUDZIKIEWICZ, Alain MILON, Magali CHARMET, Raphaël GUILLERMAIN, Jaouad MARBOH, Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, Sandrine LAGNEAU

A été nommé secrétaire de séance : M. RAIMONT-PLA



**DEL\_2022\_169**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION A MONSIEUR NICOLAS MARTIN DANS LE CADRE DE LA DYNAMISATION DES OPERATIONS DE RAVALEMENT DE FACADES DU CENTRE ANCIEN**

Par délibération en date du 18 Février 2021 le Conseil Municipal a actualisé et reconduit le programme d'aides de la commune dans le cadre des opérations de ravalement de façade,

Par délibération en date du 24 Avril 2022 le Conseil Municipal a actualisé le périmètre du programme d'aides de la commune autour de l'axe de l'Avenue Saint Marc,

La déclaration préalable enregistrée sous le n° DP 8412921A0175 délivrée favorablement le 3 Septembre 2021 portant sur le ravalement de façade de l'immeuble situé 99 Rue Ducrest, cadastré section DW n° 234, a été présentée par Monsieur Nicolas MARTIN ainsi qu'un dossier en vue de l'attribution d'une aide de la Commune le 24/06/2022 ayant permis le calcul de la subvention sur la base de 60 % du coût des travaux soit 2 223.60 euros,

Un avis favorable de l'Architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C. A. U. E.) en date du 2 Septembre 2022

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'attribuer à Monsieur Nicolas MARTIN une subvention d'un montant de 2 223.60 euros pour les travaux de ravalement de façade de l'immeuble situé 99 Rue Ducrest, cadastré DW n° 234,
- De prélever la somme sur le budget de la Commune.

**Vu** le Budget de la Commune,

**Vu** la délibération DEL\_2021\_26 du 18 février 2021 par laquelle le Conseil Municipal de la Ville de Sorgues a décidé d'actualiser et de reconduire le programme d'aides dans le cadre de l'opération ravalement des façades et adopté le règlement de soutien financier,

**Vu** la délibération en date du 24 avril 2022 par laquelle le Conseil Municipal a actualisé le périmètre du programme d'aides de la commune autour de l'axe de l'Avenue Saint Marc notamment,

**Considérant** l'avis favorable de l'Architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C. A. U. E.) en date du 2 Septembre 2022

**Considérant** la facture présentée acquittée,

**Considérant** l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Aménagement du Territoire du 13 Septembre 2022,

**Sur** le rapport présenté par Mireille PEREZ;

**APRES** en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ATTRIBUE** à Monsieur Nicolas MARTIN une subvention d'un montant de 2 223.60 euros pour les travaux de ravalement de façade de l'immeuble situé 99 Rue Ducrest, cadastré section DW n° 234,

**DIT** que la somme sera prélevée sur le budget de la Commune

**Adopté à l'unanimité**

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.**

Au registre, suivent les signatures.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.*

Publié le 7 octobre 2022